

**MAIRIE DE PANNESSIERES**  
**COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du jeudi 24 septembre à 20 h 30.**

**Présents :** Anne-Marie PEGUILLET, Corinne ODOBEL, Martine RAISON, Thomas ROUSSE, Jean-Claude COMPAGNON, Gaël MONNERET, Maurice MONNET, Jean-François REHFUSS.

**Absents excusés :** Pascal SIMONET, Roseline PACCARD, Christophe MARION.

**A été élue secrétaire :** Corinne ODOBEL.

- Le compte-rendu du conseil du 9 juillet 2020 est approuvé à l'unanimité.

**- Questions d'actualité :**

- Cartes jeunes. La commune offre 50 cartes jeunes pour la somme de 350 €.

- Actions du CCAS. Anne-Marie Péguillet fait le compte-rendu de la réunion du 17 septembre. Du fait des désagréments causés par l'épidémie de covid et l'expectative dans laquelle nous sommes quant aux possibilités de réunion lors de fêtes de fin d'année, il a été décidé que :

- La fête de Noël serait réduite et le spectacle supprimé. Cependant, les enfants de plus de huit ans recevront deux places de cinéma alors que le père Noël distribuera ses cadeaux aux plus petits sous le préau de l'école.

- Le repas des anciens ne pouvant avoir lieu, il sera remplacé par un bon d'une valeur de 25 €, bon qui permettra de commander un repas chez l'«Eatinérant» ou à l'hôtel des Monts Jura, ou encore de faire des emplettes chez Daniel Brocard ou Julien Compagnon.

- Présentation des comptes provisoires de la commune : Le maire présente l'état actuel des finances ainsi qu'une prévision du bilan annuel.

Les dépenses de fonctionnement s'élèveront à 139 000 € pour des recettes de 218 700 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent aujourd'hui à 75 380 € pour des recettes de 3000 €

La différence sera comblée par un versement de la section fonctionnement.

Le maire présente également les disponibilités financières afin de planifier les différents projets. Ces disponibilités s'élèvent environ à 40 000 €

- Point sur les travaux.

Travaux du SIAAL. L'étude concernant le fonctionnement de l'assainissement sur Pannessières est en cours. Les premières données nous sont parvenues. Des mesures de débit seront à nouveau effectuées lors de périodes d'intempéries afin de dimensionner convenablement la future station ainsi que les canalisations.

Travaux d'aménagement du lavoir de La Lième. Gaël Monneret présente l'installation d'une table massive et d'un banc dont il a assuré la construction et la mise en place en compagnie de Pascal Simonet et de Jean-Claude Compagnon. C'est à ce dernier que l'on doit d'ailleurs les matériaux massifs qui constituent l'ensemble. Un grand merci pour cette belle réalisation.

- Point sur les projets.

Plusieurs projets sont à l'ordre du jour. Le conseil examine ceux qui ont fait l'objet d'une demande de devis ou pour lesquels une estimation est chiffrée. Après les avoir tous exposés, il est nécessaire, au vu des possibilités budgétaires, de faire un choix qui permette à la commune, après déduction des éventuelles subventions, de supporter la charge financière induite.

Projet d'achat de la maison Mouillard. Dans le cadre de la constitution par la commune d'un ensemble foncier constructible, contact a été repris avec Maître Cerri de Poligny. Une offre a été faite qui convient aux héritiers. Après une visite qui décidera de la validité de cette offre, la commune acquerra la maison.

Projet de réfection de la toiture du clocher de l'église. Celui-ci donne des signes évidents de mauvais état et il est urgent de le réparer. Trois devis ont été demandés. Le choix se portera sur l'entreprise qui offrira la meilleure opportunité.

Projet de réfection de la toiture de la remise de la mairie. Celle là est également en mauvais état. Un seul devis est actuellement disponible pour la somme de 20 000 €.

Projet de parking rue du Haut. Après une étude menée par les services d'ECLA, les travaux sont estimés à 10 000 €.

Il est décidé de donner la priorité à l'achat de la maison Mouillard, achat qui finalise la création d'un ensemble foncier cohérent et donne la possibilité d'urbaniser les terrains dans les meilleures conditions. L'entretien des bâtiments (toit du clocher et de l'annexe de la mairie) sera entrepris en fonction des possibilités financières et du montant des subventions. (Conseil Départemental et Etat).

Le lancement de l'étude des terrains à urbaniser aura lieu le vendredi 16 octobre en après midi. Les riverains de ces terrains seront invités à participer à la visite et à la première esquisse des réalisations à venir.

Point sur la pose de la fibre. Aujourd'hui, les habitants du centre du village et de la Chaumette ont la possibilité de demander un raccordement à la fibre qui a été passée dans les canalisations souterraines. Un site est disponible en mairie pour vous permettre de vérifier si votre logement est éligible. Par contre, pour toutes les habitations alimentées par un fil aérien, rien n'est fait aujourd'hui ... Il faudra sans doute attendre 2021 ...

Monsieur Beaujard souhaite se rendre acquéreur d'une parcelle appartenant à la commune et située en contrebas de la route départementale, à hauteur de sa maison afin d'y établir un parking. Renseignements pris, le terrain appartient à une Zone N du PLU (Zone Nature) dans laquelle il est interdit d'entreprendre des travaux qui modifieraient sa nature. La commune ne vendra donc pas ce terrain.

**- Questions diverses :**

- La maison Rivière est vendue. La commune n'utilisera pas son droit de préemption.

- Les premiers conseils communautaires ECLA ont largement été consacrés à l'installation des nouveaux élus dans les différents organismes ou commissions diverses. Une étude est en cours afin d'établir un pacte de gouvernance.

- Elections du bureau du syndicat l'Heute la Roche. Monsieur Dominique Chalumeau, Vice-président du Conseil Départemental et adjoint au maire de Verges a été élu Président.

- Nous avons eu l'honneur de recevoir le dimanche 20 septembre, lors des journées du patrimoine, Monsieur le Préfet Philot, Madame la députée Brûlebois et Monsieur le Conseiller Départemental Chalumeau lors du retour de la statue qui depuis plusieurs années était en cours de réhabilitation au centre de Vesoul. Cette opération a été menée de bout en bout par l'Association de Défense du Patrimoine de la Vallée de la Vallière et par sa présidente, Madame Bachellier, que nous remercions vivement

- Gestion de la forêt : La parcelle de forêt située entre la route de la Terrasse et la route départementale voit nombre de ses arbres, notamment les frênes, en mauvais état. Il est décidé de vendre le bois à un acheteur particulier.

- Monsieur Durand souhaite acquérir deux petites parcelles de terrain situées à l'arrière et à l'avant de sa maison, notamment dans le but de sécuriser son terrain. Un géomètre viendra tracer les nouvelles limites et la commune vendra ces terrains.

- Le contrat AIR qui nous lie avec notre jeune employé prendra fin en septembre. Un nouveau contrat sera établi en avril pour l'année prochaine.

- Le conseil décide d'éditer un bulletin municipal en fin d'année. Celui-ci est toujours ouvert aux propositions de tous.

- Plusieurs personnes sont intéressées par la mise en place d'une « Cabane à livres », sur le modèle que l'on découvre parfois dans d'autres villages : ancienne cabine téléphonique transformée par exemple. Il est décidé d'en installer une dans l'entrée de la salle du foyer.

- Pour faire face à la prolifération des chats à La Lième, Madame Bedel propose ses services ainsi que ceux de la SPA lédonienne.

La séance se termine à 11 H 30  
Prochaine séance en octobre.

Le maire : M.Monnet